



AVVEJ

# Foyer l'OUSTAL et SAU78

RAPPORT D'ACTIVITE

2021



# SOMMAIRE

## Table des matières

PRESENTATION .....	3
SYNTHESE .....	4
CHIFFRES CLEFS .....	13
TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE.....	22

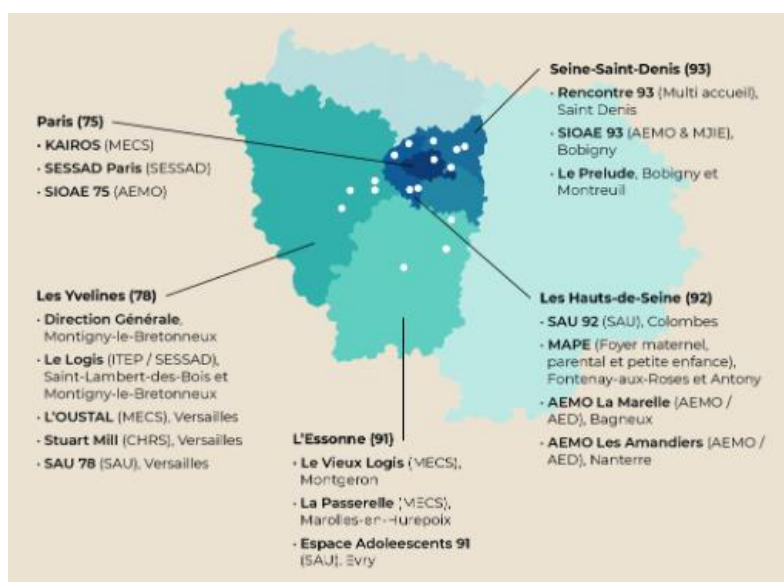


# AVVEJ - Foyer l'OUSTAL et SAU78

## RAPPORT D'ACTIVITE JANVIER 2021

### PRESENTATION

#### ■ Présentation de l'association



L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

Elle est implantée dans cinq départements Franciliens, avec 130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés, qui accompagnent 3 500 enfants et adultes par an.

Le projet associatif est construit autour de quatre options fondamentales qui inspirent les projets de chaque établissement :

- Le pari d'un avenir pour tous
- L'engagement aux côtés des personnes accueillies
- Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle
- Une exigence au service des personnes accueillies

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- La prévention et le soin dès la petite enfance
- L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes
- Le soutien aux parents et à la famille
- L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion
- Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté

## ▪ Présentation des établissements

Sous l'autorité de l'équipe de direction et étayée par une équipe de psychologues cliniciens, chaque unité éducative repose sur une équipe pluridisciplinaire.

L'ensemble du personnel des établissements est composé d'éducateurs-coordonateurs, d'éducateurs spécialisés, de moniteurs-éducateurs, de surveillants de nuit, de psychologues, de maîtresses de maison, d'éducateurs techniques et scolaires, d'assistants familiaux, d'une infirmière-coordinatrice, d'un personnel administratif (secrétariat – économat) et d'un personnel d'entretien.

### *Le Foyer éducatif l'Oustal*

52 adolescentes et jeunes majeures relevant de la Protection de l'Enfance (art. 375 du code civil, Modifié par Loi n°2016-297 du 14 mars 2016 - art. 28), réparties comme suit :

- ➔ Deux unités de vie (Unité États-Unis et Pont Colbert) accueillant des jeunes filles à partir de 14 ans.
- ➔ Un service d'accueil collectif et d'accompagnement vers la semi-autonomie (Service Bois d'Arce) accueillant des jeunes filles à partir de 16 ans.
- ➔ Un Service d'Accompagnement Vers la Vie Adulte (SAVVA) concernant des jeunes entre 16 et 21 ans, accompagnées dans le cadre d'un dispositif collectif individualisé.

### *Le Service d'Accueil d'Urgence (SAU78)*

24 jeunes garçons et filles répartis comme suit :

- ➔ Un service en internat (Collectif mixte) accueillant 10 jeunes.
- ➔ Un service Accueil Familial (SAF) accueillant 14 jeunes. Les enfants de moins de 13 ans sont prioritairement accueillis dans ce service.

L'accueil se fait dans le cadre d'un dispositif d'urgence dont le séjour peut s'étendre sur une durée de 3 mois exceptionnellement renouvelable une fois.

Les missions du SAU78 consistent en l'Accueil, l'Évaluation et l'Orientation d'enfants et de jeunes âgés de 0 à 18 ans.

### *L'Espace Ressources*

Cet espace s'adresse aux jeunes accueillis dans les deux établissements.

Cette unité mixte et transversale d'accueil de jour s'inscrit sur trois axes : pédagogique, insertion/citoyenneté et éducatif.

Ce service a une capacité quotidienne d'accueil de 12 jeunes.

## SYNTHESE

### ▪ Les faits marquants

- ➔ Collectif mixte SAU 78 : mixité de l'équipe éducative et du groupe de jeunes

- ↳ Introduction de la MPVA dans le paysage départemental de l'Urgence
- ↳ Les deux transferts avril et août 2021
- ↳ 24 juin : Oustal : l'inspection inopinée du département
- ↳ Les fêtes de pavillons de décembre 2021
- ↳ Organisation du 31 décembre

## ▪ Regard(s) sur l'activité réalisée

### Contexte départemental

Il paraît essentiel de souligner ici que depuis près de trois ans, le Département des Yvelines a eu le souci de mettre en place divers dispositifs dits de régulation de l'offre dont l'un des effets consiste en un contrôle quasi quotidien de nos activités. Tout refus d'accueil contraint l'établissement à en expliciter la raison. Après avoir appris à utiliser le logiciel Pégase régulant l'offre de places d'hébergement dans le département, nous avons eu également à rendre identifiables nos sites sur un plan géographique et à collaborer avec les services du département pour la fiabilisation des places sur Pégase. Nous pouvons témoigner du fait qu'aujourd'hui, et comme s'y était engagé le département au moment de sa création, l'outil Pégase est au cœur de nos pratiques professionnelles pour fiabiliser la connaissance des places disponibles et les données d'activité.

De plus, depuis juin 2021, une attention spécifique a été portée au secteur de l'Urgence avec la création et la mise en place de la MPVA (La Mission Projets de Vie et d'Accueil), rattachée à la Direction de l'Enfance et de la Jeunesse afin « *de garantir une orientation adaptée aux besoins de chaque enfant confié et de piloter l'activité en objectivant l'adéquation entre l'offre et la demande d'accueil et d'accompagnement (suivi et publication d'indicateurs mensuels). Cette Mission procède à la centralisation de la gestion des places d'accueil et d'accompagnement sur la base de la formalisation des projets de vie des enfants et des jeunes. La MPVA vise donc à sécuriser le parcours de tous les mineurs et jeunes majeurs jusqu'à 21 ans, confiés au service de l'aide sociale à l'enfance des Yvelines, hors MNA, dès leur entrée dans le dispositif, en veillant à une orientation adaptée à leurs besoins. La MPVA tend à piloter globalement le dispositif d'accueil d'urgence et encadre aujourd'hui quasiment toutes les demandes d'orientation renseignées sur Pégase* »<sup>1</sup>. À ce propos, nous ne pouvons malheureusement pas attester de l'opérationnalité de ce projet pour le moment ; en effet, des accueils annoncés de courte durée peuvent parfois s'étendre sur plusieurs mois.

---

<sup>1</sup> Extrait de la note MPVA du 28 septembre 2021 que la direction de l'enfance a adressé au SAU du 78.

## Activité du SAU78

Malgré les nombreuses mutations engagées au SAU78, ce service a réussi à soutenir une moyenne de capacité d'accueil à hauteur de près de 88%. Nous observons en ce début d'année 2022 que l'activité se maintient en moyenne entre 22 et 24 jeunes.

L'augmentation de l'activité (passant de huit à 14 places, suite à la fermeture, courant 2020, post-confinement de l'unité hébergement garçons) du Service d'Accueil Familial a nécessité quelques mois afin de stabiliser le recrutement de l'ensemble de l'équipe d'assistants familiaux.

Il est à noter que ce service accueille exclusivement des enfants issus des Yvelines, ce qui le soumet d'autant plus aux variations des besoins de placement d'urgence du département ; en effet, il arrive que nous ne puissions répondre aux demandes parce que complet, et que deux semaines plus tard, nous avons des places alors que les besoins du département, en matière d'hébergement sont en baisse.

D'autres réductions de l'activité peuvent parfois être liées à des aléas plus contextuels, comme par exemple au mois d'octobre : il s'agissait de dégâts provoqués par un jeune dans une chambre que nous avons été contraints de condamner durant plusieurs semaines, le remplacement du carreau de fenêtre endommagée n'ayant pu se faire du fait des dimensions très spécifiques des ouvrants.

## Activité de l'OUSTAL

Notre activité de l'année 2021 a eu encore à pâtir de la crise sanitaire et d'un rebond de l'épidémie durant la fin d'année. En effet, à partir du mois de novembre, avec l'apparition du variant très contaminant, Omicron, nous avons, comme bon nombre d'établissements du département, eu à faire face à une grande vague d'arrêts de travail concomitamment à de nombreux cas de contamination au niveau des groupes de jeunes (devant ainsi instaurer des chambres de confinement). Par ailleurs, durant toute l'année, les restrictions ou dispositions (prolongement des vacances de printemps, couvre-feu entre mars et juin) relatives à la crise sanitaire nous ont contraints à adapter et ajuster nos modalités d'accueil, en mettant à l'épreuve les capacités de contenance de nos équipes déjà très entamées par nos profondes difficultés de recrutement.

Pour autant, malgré toutes ces entraves, nous sommes parvenus à soutenir un taux d'occupation en moyenne à 91%.

### ▪ Les personnes accueillies et l'accompagnement

Concernant les enfants et jeunes accueillis au niveau de notre activité d'urgence, nous avons observé une nette évolution des demandes concernant des enfants qui faisaient l'objet d'un tout premier placement.

S'agissant de l'Oustal, nous avons, encore plus fortement cette année vu s'intensifier les demandes de placement concernant des situations de plus en plus complexes, surtout pour les jeunes filles âgées de 14 à 16 ans, nécessitant parfois un suivi en quasi-alternance avec le secteur psychiatrique.

*« Entre mai et novembre 2020, les taux de syndromes dépressifs dans la population de 15 ans ou plus sont passés de 13,5 % à 11,0 %, revenant ainsi à un niveau équivalent à celui mesuré en 2019, selon les enquêtes EpiCov et EHIS. Cette diminution globale est portée par une baisse de deux points des syndromes dépressifs mineurs, touchant 6,1 % de la population, mais les syndromes dépressifs majeurs (4,9 %) ne régressent pas sur la période et demeurent à des niveaux supérieurs à ceux de 2019, tout particulièrement chez les jeunes. Au cours de l'année 2020, une personne sur cinq est concernée par un syndrome dépressif en mai ou en novembre et près d'une sur vingt présente un syndrome dépressif persistant au cours des*

*deux périodes. Les jeunes, les femmes, les personnes handicapées] sont particulièrement concernées... [En novembre 2020, 2,8 % de la population déclare avoir pensé à se suicider au cours des douze derniers mois, cela concerne 5,0 % des 15-24 ans et la proportion de personnes concernées diminue à mesure que l'âge augmente. 4,0 % rapporte avoir tenté de se suicider au cours de sa vie et, pour 0,2 %, cette tentative a eu lieu dans les douze derniers mois. Enfin, les données d'EpiCov<sup>2</sup> rapportent des taux de consommateurs réguliers d'alcool et de cannabis en baisse par rapport aux données antérieures, mais elles font état d'une progression de plus de 20 % de consommateurs de psychotropes au cours de l'année 2020. »<sup>3</sup>*

Cet extrait d'un article du docteur Arnault Pfersdorff, pédiatre, fait écho aux observations que nous réalisons plus spécifiquement dans notre service d'Accompagnement à la Vie Adulte. Je tiens à indiquer que nous n'avons pas le recul nécessaire pour étayer nos propres analyses aujourd'hui ; celles-ci sont uniquement basées sur nos observations et des intuitions récurrentes partagées par un certain nombre de professionnels de terrain. Nous constatons, depuis plusieurs mois, une forme de dépressivité chez les tout jeunes majeurs qui, pour un trop grand nombre d'entre eux, abandonnent des formations en cours et/ ou augmentent leur consommation d'alcool, de cannabis ou de prise de psychotropes. D'autres semblent incapables de renverser la courbe nuit/jour qu'ils ont, pour certains, commencé à inverser lors du confinement, s'inscrivant dans une forme d'inertie qui témoigne d'une fragilité psychique extrême.

## ▪ Focus sur les projets réalisés

Force est de constater que le slogan « vivre avec la pandémie » a pris le pas sur nombre de nos activités et de nos projections, nous invitant à créer des dispositifs ad-hoc tout au long de l'année. Nous avons tenté d'anticiper des organisations que nous avons ensuite reportées, annulées, révisées, ou réinventées. Comme nous l'indiquerons plus précisément dans d'autres paragraphes de ce rapport, nos difficultés, devenues des incapacités de recrutement, ont eu un impact direct sur notre dynamique de projet. Paradoxalement c'est dans une forme de compulsion vitale que l'ensemble du personnel s'est mis en ordre de marche lorsqu'il s'est agi de répondre présents pour deux projets de mise à l'abri. En effet, nos locaux de Fontenay-le-Fleury, qui accueillaient jusqu'en mars 2020 l'unité garçons du SAU78, ont été aménagés et adaptés pour l'accueil de tout petits en moins d'une semaine pour un projet (mars-avril 2021) de collaboration avec les services de protection de l'enfance du Département. En octobre 2021, ils ont été très légèrement réadaptés pour l'accueil de mères en situation de précarité, projet porté par nos collègues du CHRS Stuart Mill.

### Mise à disposition du pavillon de Fontenay-le-Fleury pour un projet de mise à l'abri d'enfants

La Direction Enfance Jeunesse (DEJe) du Département des Yvelines fut confrontée, début mars 2021, à un accroissement du nombre de placements d'urgence qu'elle ne pouvait temporairement pas absorber au vu du nombre de places disponibles sur le Département. L'imminence de la mise en œuvre de ces placements a ainsi conduit la DEJe à penser un dispositif spécifique pour répondre à cette urgence. C'est ainsi que la direction de l'établissement de l'Oustal/Sau78 a été contactée pour mettre à disposition ses locaux de Fontenay-le-Fleury restés vacants suite à la fermeture d'une unité éducative d'hébergement et soutenir la mise en place du projet sur le plan de la coordination des équipes.

L'AVVEJ, propriétaire des locaux, a ainsi mis à disposition du Conseil départemental des Yvelines le pavillon de Fontenay-le-Fleury à compter du jeudi 18 mars 2021 afin d'assurer

<sup>2</sup> EpiCov : Épidémiologie et conditions de vie sous le COVID 19

<sup>3</sup> <https://www.pediatre-online.fr/adolescents/adolescents-et-depression/>

l'accueil et l'hébergement de six enfants au maximum âgés de 2 à 10 ans confiés au service de l'aide sociale à l'enfance du Département des Yvelines et placés sous sa responsabilité. La prise en charge de ces mineurs fut assurée par une équipe encadrante d'agents départementaux, pour la plupart des volontaires, qui furent placés sous la hiérarchie et la responsabilité du Département. C'est dans un temps record que les équipes de l'Oustal, très touchées par le très jeune âge des enfants accueillis mais aussi par leur besoin vital d'être mis à l'abri, se sont mobilisées et fédérées afin de rendre les locaux adéquats à l'accueil des enfants. Une nouvelle intensification de la pandémie de Covid-19 en avril 2021 a conduit les agents volontaires à restreindre leur intervention, ce qui a contraint le département à suspendre dès la mi-avril l'accueil de ces enfants et à renoncer à ce projet tel qu'il avait été initié. Nous gardons le souvenir d'une coopération particulièrement fructueuse avec nos collègues du département.

### Octobre 2021 : une réplique de mise à l'abri de femmes et leurs nourrissons avec Stuart Mill

À nouveau, ce pavillon fut mis à disposition, cette fois-ci, du CHRS Stuart Mill. En effet, c'est dans le cadre de mesures administratives encadrées par le code de l'action sociale et des familles et par le code civil, que ces locaux ont permis la mise à l'abri de quatre femmes et de quatre nourrissons, filles et garçons. C'est ainsi qu'une convention fut signée le 1<sup>er</sup> octobre, pour une durée renouvelable d'un an, entre les établissements SAU 78 et Stuart Mill.

### Dynamique de vie et de projet

Nous avons organisé deux transferts dans l'année.

Le premier séjour s'est déroulé au mois d'avril. C'est pratiquement à la veille des vacances scolaires de printemps 2021 que le gouvernement a pris la décision de les prolonger. Ce fut encore une équation quasi impossible à résoudre en tenant compte de notre organisation du temps de travail, de nos difficultés de recrutement, des congés trimestriels que doivent prendre nos équipes mais aussi de la limite atteinte par les adolescents que nous accueillons faces aux cumuls de contraintes portées par des décideurs qui, pour eux, sont invisibles. C'est à l'initiative d'un groupe de professionnels émanant de toutes les équipes éducatives, étayés par l'équipe d'encadrement, qu'un transfert s'est organisé à la fois dans un délai extrêmement court et appuyé sur une organisation rigoureuse. Les jeunes ont pu ainsi passer les 15 jours de vacances supplémentaires dans la région de Cérences avec une équipe de professionnels très investis et heureux d'avoir contribué à faire vivre ce projet et qui plus est, sous un soleil clément pour la saison. Cette expérience a révélé une appartenance institutionnelle très forte centrée sur le travail éducatif soutenu par chacun et qui fut exprimée dans une forme de résilience collective.

Le second séjour s'est déroulé sur la côte d'Opale durant l'été. Traditionnellement, ce séjour estival vise à permettre le partage d'un temps hors les murs entre équipes et jeunes, regroupant sur le même lieu des professionnels et des jeunes issus de toutes les structures qui composent les deux établissements. L'organisation de ce séjour représente une attention et une vigilance très importante qui est coordonnée par Nadia Kraiem, cheffe de service pédagogique. Après une première semaine de beau temps, les trois semaines suivantes se sont déroulées dans une sorte de morosité qui s'explique par le très mauvais temps obligeant le groupe à rester enfermé et à organiser des activités d'intérieur en écho avec les différentes périodes de confinement vécues par les jeunes et les adultes. Interviewées dans la perspective de ce rapport d'activité, ces équipes ont pu exprimer qu'elles s'étaient senties particulièrement ébranlées par l'inspection départementale qui s'est étendue jusqu'en début juillet : « *on était encore un peu sonné par cette inspection* ». Pour autant, cela n'a pas entravé le cours du séjour durant lequel les jeunes ont pu découvrir de nouvelles activités.



## Les moments festifs institutionnels

La prise en charge des jeunes filles que nous accueillons s'étaient sur une dimension collective de leur vie quotidienne. Plusieurs temps festifs ponctuent l'année et sont pensés de manière à produire du vivre ensemble mais visent aussi à prendre soin du lien tant dans les équipes, dans les groupes de jeunes que plus largement des liens au niveau institutionnel. Cette année encore, nous avons maintenu une très grande prudence qui nous a empêchés d'organiser ces moments de festivités au niveau de l'ensemble de l'institution et nous a fait préférer les maintenir à la dimension de chaque lieu d'hébergement.

Alors que le variant Omicron poursuivait sa vague de contamination, les fêtes de fin d'année furent ainsi organisées au niveau de chaque pavillon ; ce fut l'occasion pour des maîtresses de maison nouvellement embauchées de révéler leurs compétences organisationnelles et culinaires et surtout de témoigner de leur investissement à l'égard des jeunes filles que nous accueillons.

Ce fut également pour chaque équipe éducative l'opportunité de dévoiler sa capacité d'inventivité et son dynamisme pour créer des petits moments de fête pour le plaisir des grands et aussi des plus petits qui sont accueillis par les assistants familiaux du Service d'Accueil Familial du SAU 78.

Le réveillon de la Saint Sylvestre a également pu être fêté, rassemblant jeunes et adultes des deux établissements au Relais des Canardières, locaux d'hébergement situés sur l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. L'ensemble du personnel s'est mobilisé pour permettre cette organisation sur le plan sanitaire. Les jeunes et les professionnels présents avaient effectué des tests antigéniques afin de contenir tous les risques de contamination. De plus l'infirmière de l'établissement était présente sur place afin de vérifier tous les résultats de test.

## 24 juin : Oustal, l'inspection du Département

Le 24 juin 2021, nous avons reçu la visite inopinée d'une équipe de contrôleurs du département ayant pour mission de réaliser une inspection de l'Oustal. La décision du département d'organiser cette inspection faisait suite à la plainte que la mère d'une jeune fille, accueillie dans notre établissement, avait adressée au Président du Département des Yvelines. À l'issue de cette procédure de contrôle, nous avons reçu des observations concernant quelques dysfonctionnements comme, par exemple, le manque de recherche de légionnelle dans l'eau, de la poussière constatée sur un radiateur de salon ou un manque de vitrophanies sur des vitres de chambres de jeunes donnant sur la rue, ce qui pouvait effectivement impacter leur intimité. Nous mettons tout en œuvre pour remédier à ces dysfonctionnements sous la forme d'un « plan action qualité » que nous adresserons au tout nouveau service d'inspection inter départemental réunissant le Département des Yvelines et celui des Hauts-de-Seine. Je tiens à remercier ici l'ensemble du personnel présent qui a tenté de répondre au mieux à toutes les demandes des membres de l'équipe d'inspection.

Cependant il me tient à cœur à l'occasion de la rédaction de ce rapport d'activité, de me faire le porte-voix de certains salariés qui ont pu, dans l'après-coup de cette inspection, faire part de la manière dont ils l'ont vécue. Nombre de salariés ont évoqué le malaise qu'a provoqué chez eux cette inspection et surtout combien ils se sont sentis remis en cause dans leurs pratiques par des interpellations qu'ils ont considérées comme intrusives et brutales, marquant un manque de considération à leur égard (ce sont les termes utilisés par les salariés qui se sont exprimés). Quelques salariés, dont pour certains ni la compétence ni l'ancienneté ne peuvent être mises en cause, ont été interrogés de manière individuelle sur leurs modalités de travail et se sont sentis profondément blessés dans leur identité professionnelle. La forme très offensive des interpellations ajoutée au malaise que peut provoquer ce genre de situation, ont eu un impact extrêmement nocif sur eux, et, plus particulièrement, sur une maîtresse de

maison qui, par la suite, ne s'est plus sentie légitime à demeurer dans ses fonctions tant elle s'est ressentie directement remise en question. Après un arrêt de travail de quelques mois, cette salariée a pu reprendre ses fonctions dans un autre service des établissements en mi-temps thérapeutique.

Au-delà de la forme que nous avons pu regretter, il n'en reste pas moins que cette expérience a été une occasion, pour nous, de réviser certaines de nos modalités de travail en réalisant le poids qu'a eu la crise sanitaire sur la structuration de nos pratiques Institutionnelles.

## La dynamique RH

Cette partie concernant la dynamique ressources humaines est sans doute la plus éprouvante à rédiger car elle contraint à se rendre à l'évidence d'un constat désolant non pas seulement due à la difficulté de recrutement à laquelle nous nous confrontons depuis maintenant près de trois ans, mais surtout à la béance d'une plaie impossible à refermer. J'assume ici les termes que je choisis d'employer ; en effet, lorsqu'en tant que directrice, quelles que soient les annonces d'emploi que vous publiez et quel que soit le support utilisé, vous ne recevez aucun signe en écho, recruter devient alors le parcours du combattant. Que cela concerne des postes d'éducateurs, de coordinateurs, de cadres, de maîtresses de maison, quel que soit le professionnel recherché, celui-ci ne semble plus exister.

Cette désertification de nos structures par les professionnels de notre secteur laisse place à de nouveaux profils de professionnels, dont le principal et seul atout consiste en la croyance qu'ils sont animés d'une vocation à venir en aide à l'autre en général. Ils n'ont pour beaucoup jamais rencontré un adolescent auparavant et n'ont pour certains aucune idée de ce que signifie une action éducative. Après leur embauche, ces nouveaux professionnels découvrent un métier qui leur est totalement inconnu et lorsqu'ils sont mis face à certains agissements violents de la part des adolescents, ils s'immobilisent dans une sorte de sidération. La plupart des professionnels que j'ai interrogés dans la perspective de la rédaction de ce rapport d'activité m'ont fait part de leur profond sentiment de solitude, n'ayant pour certains plus jamais la possibilité de travailler en binôme avec un collègue. En effet, considérant qu'une équipe est généralement constituée d'au moins six éducateurs et deux surveillants de nuit, plusieurs équipes ont fonctionné pendant plusieurs mois et continuent encore aujourd'hui de fonctionner avec une équipe réduite à quatre professionnels, de deux éducateurs permanents dont un seul est diplômé et deux professionnels remplaçants.

Soulignons qu'à l'Oustal deux équipes éducatives ont fonctionné pratiquement durant toute l'année à moins de 35% de leur effectif en maintenant une activité à près de 92% durant toute l'année. Travailler dans ces conditions tant pour les équipes que pour l'équipe de direction, qui aborde les journées le ventre serré en appréhendant la moindre défection, relève parfois de l'exploit.

C'est ainsi dans ce contexte extrêmement contraint que l'équipe de direction de l'Oustal a connu durant l'année 2021, des mouvements importants de ses personnels.

- Fabien Garnier, directeur-adjoint depuis 2011 a quitté l'Association, en septembre 2021, pour prendre des fonctions de direction dans une autre association.
- Septembre 2021 a marqué l'arrivée de Yoann Tournier, promu chef de service des unités éducatives États Unis et Pont Colbert. Il a pris ses fonctions en binôme avec sa collègue Sihame Lahsini, chef de service, plus spécifiquement en charge de l'unité États Unis jusqu'en septembre 2022.
- En attendant leur arrivée, Isabelle Zoubiri, nommée directrice-adjointe depuis septembre 2019 a assuré l'intérim des unités États Unis et Pont Colbert de mi-novembre 2019 à septembre 2021, auquel s'est ajoutée la partie d'animation de l'équipe du SAVVA de septembre 2020 à février 2021, Fabien Garnier en assurant alors la partie organisationnelle.
- Nadia Kraiem, cheffe de service pédagogique, assure depuis septembre 2020 l'intérim d'encadrement d'équipe de l'unité SSA et depuis septembre 2021 la partie organisationnelle de l'équipe du SAVVA.
- La directrice, Narjès Calabrese, assure depuis la mi-juin 2021 l'encadrement du SAVVA.

Faute de recrutement, c'est, appuyé sur ces intérimés assurés par des cadres de direction que l'établissement a pu continuer de fonctionner, sans pouvoir éviter parfois qu'une tension constante puisse mener à un sentiment d'épuisement.

Je souligne également que c'est dans ce contexte extrêmement tendu que l'établissement Oustal a fait l'objet, le 24 juin 2021, de l'inspection organisée par les services du Département des Yvelines dont j'ai rendu compte précédemment.

### L'équipe de l'Espace Ressource au secours des unités éducatives

L'équipe éducative de l'Espace Ressource (ER) a fait preuve d'une capacité constante d'adaptation et d'un esprit de cohésion sans faille à l'égard de l'ensemble de ses collègues des unités d'hébergement. L'équipe ER a ainsi répondu présente pour des remplacements de dernière minute, durant le week-end, pour des soirées, des matinées, pour assurer des accompagnements. L'équipe a adapté sa capacité d'accueil en prenant en charge des tout petits, voire des nourrissons, ce qui a permis aux assistantes et assistants familiaux du SAF de participer à des sessions de formation. Je veux louer ici leur grande capacité à ajuster leur intervention transversale, pour venir en aide au reste de l'institution.

### La place des maîtresses de maison

Quiconque a participé à la vie d'une unité d'hébergement dans une MECS, ne serait-ce que pendant quelques semaines, sait l'importance de la place de la maîtresse ou du maître de maison dans ces lieux de vie. Ce sont des métiers qui exigent une grande implication et une forte vocation. Il s'avère que durant cette année 2021, nous avons eu à anticiper le départ à la retraite de trois maîtresses de maison à l'Oustal et de la démission de celle du collectif mixte au SAU. Parce qu'on ne s'improvise pas maîtresse de maison, nous avons tenté d'apporter une grande attention dans la préparation du départ et le remplacement de ces professionnelles en mettant en place des « tuilages » de plusieurs semaines ; trois nouvelles professionnelles furent ainsi embauchées et ont travaillé en proximité directe de leurs collègues déjà en poste. Ces dernières ont mis beaucoup d'énergie à transmettre leur savoir-faire et savoir-être aux nouvelles « recrues ». Cette modalité de transmission fut très opérante. Je tiens à remercier vivement nos collègues, qui, tout près de la fin de leur carrière, ont redoublé d'énergie et d'attention pour transmettre l'essentiel de leur métier à leurs nouvelles collègues.

## CHIFFRES CLEFS

### Foyer l'Oustal

#### Activité mensuelle Oustal

	Moyenne MECS Yvelines	Moyenne SC Yvelines	TOTAL Yvelines	Moyenne Accueil Hors 78	TOTAL Général
JANVIER	25	4	29	16	45
FEVRIER	26	4	30	18	47
MARS	28	3	31	18	49
AVRIL	28	2	30	18	48
MAI	27	3	30	18	48
JUIN	28	3	31	17	48
JUILLET	29	3	32	14	46
AOÛT	28	3	31	13	44
SEPTEMBRE	28	3	31	15	46
OCTOBRE	28	3	31	16	47
NOVEMBRE	27	3	31	15	45
DÉCEMBRE	28	2	30	15	45
<b>Moyenne</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	<b>31</b>	<b>16</b>	<b>47</b>

Notre activité de l'année 2021 a eu encore à pâtir des échos de la crise sanitaire et d'un rebond de l'épidémie durant la fin d'année. En effet, à partir du mois de novembre, avec l'apparition du variant très contaminant, Omicron, nous avons, comme bon nombre d'établissements du département, eu à faire face à une grande vague d'arrêts de travail concomitamment à de nombreux cas de contaminations au niveau des groupes de jeunes. Par ailleurs, durant toute l'année, les restrictions ou dispositions (prolongement des vacances de printemps, couvre-feu entre mars et juin) relatives à la crise sanitaire nous ont contraints à adapter, ajuster, nos capacités et modalités d'accueil, en mettant à l'épreuve les capacités de contenance de nos équipes déjà très entamées par nos profondes difficultés de recrutement. Pour autant malgré toutes ces difficultés, nous sommes parvenus à soutenir une capacité d'accueil en moyenne à 91%.

#### Les demandes d'admissions

##### ■ Nombre de demandes d'admission

Année	Total tous DPTS	Dont Yvelines
2019	107	50
2020	87	33
2021	98	37

Si nous isolons l'année 2020 (année initiant la pandémie de COVID 19), nous observons une baisse des demandes d'admission entre l'année 2019 et 2021. Cette baisse est plus significative au niveau du département des Yvelines ; moins de 26 %. Il est à souligner que les demandes que nous recevons sont bien plus ciblées du fait que les coordinateurs de parcours n'ont plus la possibilité de multiplier les demandes à plusieurs établissements.

#### DEMANDE D'ADMISSIONS traitée par département

	TOTAL	75	77	78	91	92	93	94	95	Hors IDF *
<b>Nombre de demande</b>	<b>98</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>37</b>	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>4</b>
En cours d'étude au 31/12/2021	3			1		1			1	
Accord	44			23	10	4	3	3	1	
Refus	51	1	2	13	7	3	8	4	9	4
<b>Admissions effectives</b>	<b>27</b>			<b>19</b>	<b>5</b>		<b>2</b>		<b>1</b>	

#### Les motifs d'arrêt de la procédure par l'ASE

	TOTAL	75	77	78	91	92	93	94	95	Hors IDF *
Sans motif	1			1						
Admise dans un autre établissement	8				4	2	1	1		
Arrêt procédure suite rdv pré-admission	2			1				1		
Nouvelle orientation décidée par l'ASE	1				1					
Prix de journée refusé	1					1				
Rdv pré-admission impossible ou annulé	2					1		1		
Refus de la jeune/parents	2			2						
<b>Total général</b>	<b>17</b>			<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		

#### Les motifs de refus par l'établissement

	TOTAL	75	77	78	91	92	93	94	95	Hors IDF *
Accueil non opportun ou non adapté	25		1	5	2	2	5	2	6	2
Absence de contact/communication	1			1						
Age non révolu	6		1				1	1	1	2
Inadéquation projet service/situation	2				1		1			
Plus de place disponible	17	1		7	4	1	1	1	2	
<b>Total général</b>	<b>51</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>4</b>

\* Les demandes hors Ile de France (IDF) : 28, 33 et 54

■ Taux d'admission (nombre d'entrée par rapport au nombre de demande d'accueils réalisés)

Année	Tous département	Yvelines
2019	29 %	46 %
2020	22 %	42 %
2021	24 %	43 %

## Admissions et orientations

■ Nombre d'accueils réalisés

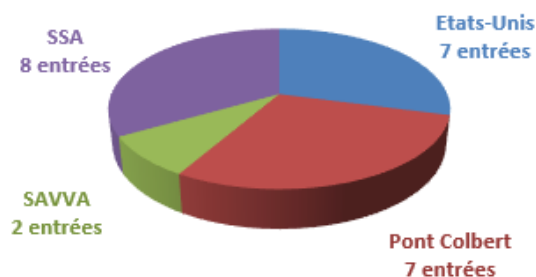
Année	Total tous DPTS	Dont Yvelines
2019	31	23
2020	19	14
2021	24	16

■ Nombre de sortie

Année	Total tous DPTS	Dont Yvelines
2019	33	21
2020	25	14
2021	22	14

Cette année, **24 jeunes** ont été accueillis dans les différents services de l'Oustal.

On note une augmentation sensible de la durée moyenne d'accueil, qui était de 1 an et 8 mois en 2021. Par ailleurs, du fait de la crise sanitaire, il y eu un ralentissement des sorties du dispositif des jeunes accueillis au SAVVA. Nous avons observé une suspension des mises en location d'appartements dans les dispositifs de droit commun mais également une grande difficulté pour les jeunes femmes de trouver des emplois dans le secteur commercial mais aussi de celui de la restauration. Dynamique qui a repris dès le tout début de l'année 2022 marquant de nombreux mouvements dans les 3 premiers mois de l'année 2022.



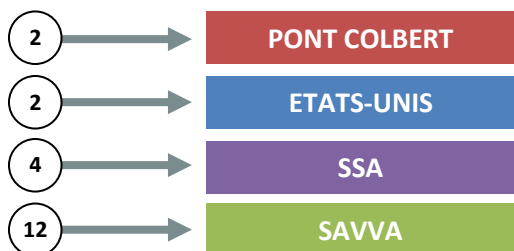
### ■ Age moyen à l'entrée

Etats-Unis	15,4 ans
Pont Colbert	16,1 ans
SSA	17,1 ans
SAVVA	17,8 ans
<b>OUSTAL</b>	<b>16,6 ans</b>

### ■ Temps moyen d'accueil jeunes

Etats-Unis	1 an 7 mois et 24 jours
Pont Colbert	2 ans 3 mois et 5 jours
SSA	8 mois et 12 jours
SAVVA	3 ans 2 mois et 20 jours
<b>OUSTAL</b>	<b>2 ans et 1 mois</b>

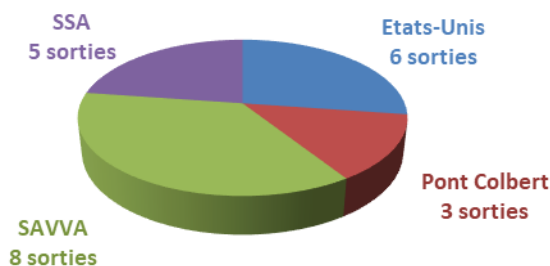
### ■ Les parcours en interne



Cette année, 20 jeunes ont pu bénéficier d'un parcours en interne dont 16 jeunes vers les services d'accompagnement à la semi-autonomie (SSA et SAVVA).

### ■ Les sorties

**22 jeunes** ont quitté le foyer.

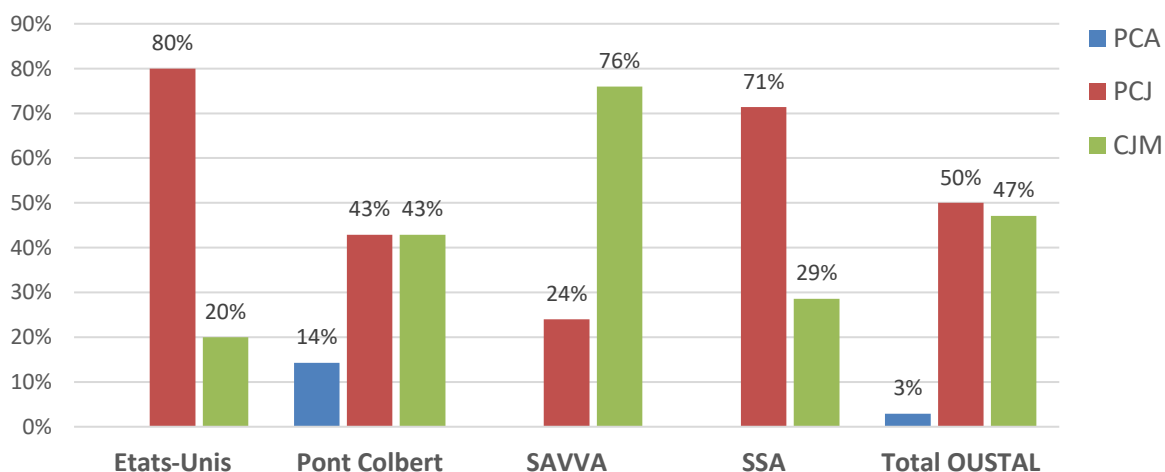


### ■ Age moyen à la sortie

Etats-Unis	16,8 ans
Pont Colbert	18,3 ans
SAVVA	20,8 ans
SSA	18,3 ans
<b>OUSTAL</b>	<b>18,8 ans</b>

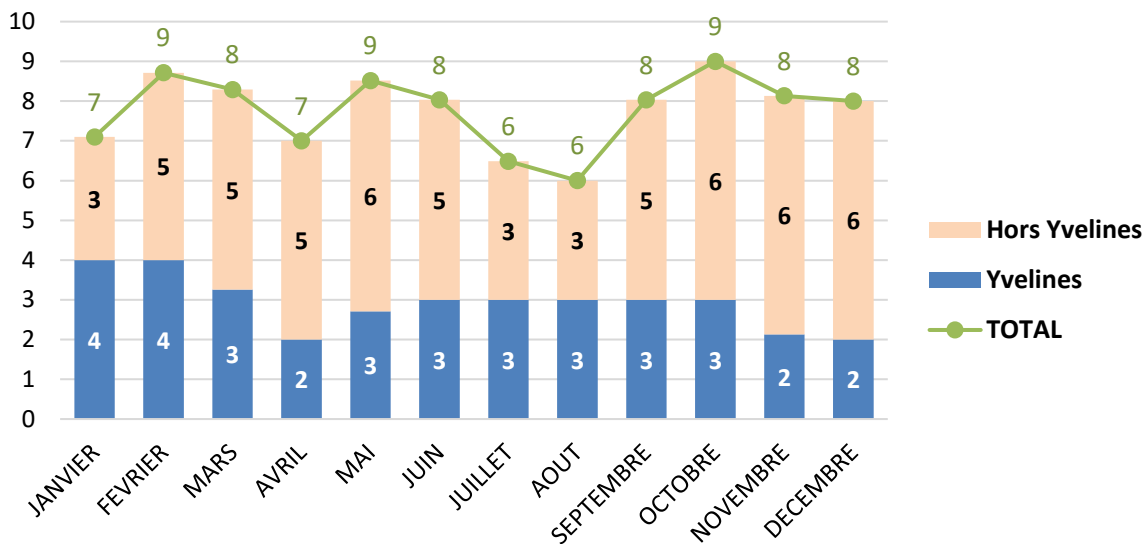
8 jeunes sorties avant 18 ans et 14 après 18 ans.

### Type de prise en charge au 31/12/2021



En 2020, OUSTAL 15,9% de PCA. Cette baisse est expliquée par d'une part une baisse des accueils dans le cadre d'une PCA depuis 2017 et 5 jeunes en PCA en 2020 ont signé un CJM en 2021.

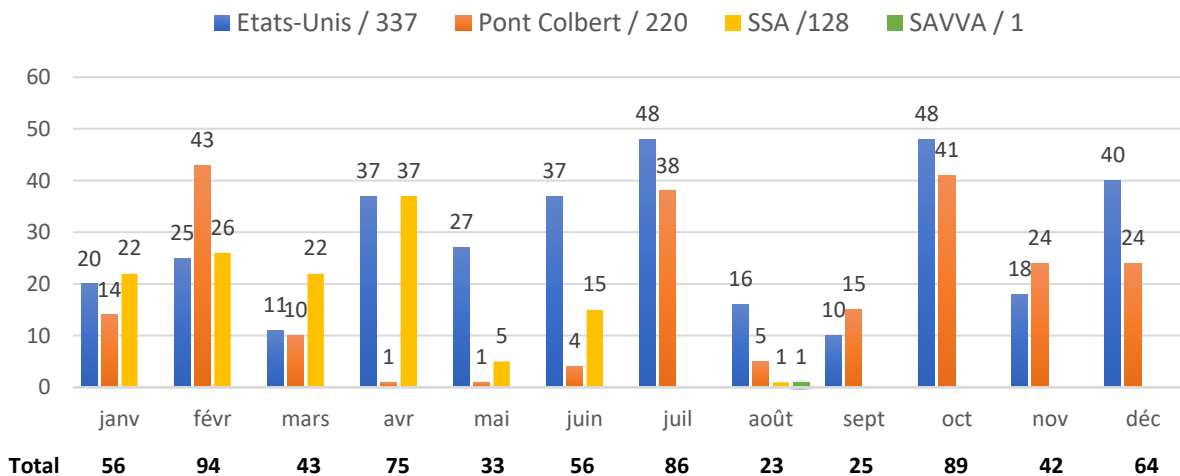
### Situations complexes



L'année dernière la tendance était inversée Yvelines/Hors Yvelines. IL est à souligner les difficultés rencontrées pour obtenir la qualification des SC par les services de l'ASE, nous laissant découvrir les modifications alourdissant les procédures de qualification ; par exemple nombre de demandes ont été effectuées à l'admission de la jeune pour lesquelles nous n'avons obtenu aucune réponse alors que la jeune avait quitté l'établissement. IL est également à noter que l'Oustal a toujours été identifié comme un établissement situé dans la fin du parcours du placement des jeunes qui cumulent généralement de nombreuses problématiques les inscrivant ainsi dans une qualification administrative de type complexe.

### Déclarations de fugues enregistrées mensuellement

Pour l'année 2021, un total de 686 jours de fugue ont été enregistrés.



Sur le total des 686 jours de fugues, 309 jours concernent 25 fugueurs au total. Alors que 377 jours de fugues ne concernent que 5 jeunes dont la problématique de fugue avait motivé leur accueil.



### **Accompagnement médical**

---

Durant cette année, malgré la place prédominante qu'ont pris et la campagne de vaccination pour le Covid-19 et la réalisation de tests réguliers, dans l'accompagnement médical des jeunes accueillis au SAU78 et à l'Oustal, de nombreux autres accompagnements ont pu être réalisés comme en témoigne la liste des spécialités médicales rencontrées : pneumologie, cardiologie, podologie, service des maladies infectieuses, orthopédie, orthodontie, ophtalmologie/optique, gynécologie, endocrinologie, neuropsychologie, diabétologie, kinésithérapie, dentaire, anesthésiste, chirurgie gastro-entérologie.

Enfin il est à noter que les prises en charge qui nous sont adressées nous amènent de plus en plus à faire des demandes de reconnaissance MDPH ; aussi cette année, nous avons instruit 7 dossiers.

Nous avons également eu une hausse des rendez-vous médicaux visant uniquement à remplir les dossiers médicaux, assez épais, que les PEJ de l'Aide Sociale à l'Enfance nous demande de renseigner et qui ne peuvent l'être que par un médecin.

### **Accompagnement psychologique**

---

Se référer aux deux textes rédigés par les psychologues cliniciennes de l'Oustal, à la fin de ce document.

## CHIFFRES CLEFS

### SAU78

#### Activité mensuelle SAU78

	Moyenne Accueil Collectif Yvelines	Moyenne Accueil familial Yvelines	TOTAL Yvelines
JANVIER	8	9	17
FEVRIER	8	10	18
MARS	10	12	22
AVRIL	10	13	23
MAI	10	11	21
JUIN	9	12	21
JUILLET	7	11	18
AOÛT	9	12	21
SEPTEMBRE	9	13	21
OCTOBRE	7	13	20
NOVEMBRE	9	12	21
DÉCEMBRE	10	14	23
<b>Moyenne</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>21</b>

Malgré les nombreuses mutations engagées au SAU78, ce service a réussi à soutenir une moyenne de capacité d'accueil à hauteur de près de 88%. Nous observons en ce début d'année 2022 que l'activité se maintient en moyenne entre 22 et 24 jeunes.

La baisse observée en octobre s'explique par exemple, par les dégâts provoqués par un jeune dans une chambre que nous avons été contraints de condamner durant plusieurs semaines, le remplacement du carreau de fenêtre n'ayant pas pu se faire du fait des dimensions très spécifiques des ouvrants.

#### Les demandes d'admissions

##### ■ Nombre de demandes d'admission

Année	Total tous DPTS	Yvelines
2020	162	146
2021	237	212

Pour l'année 2021, nous avons eu beaucoup d'appel pour savoir si des places étaient disponibles (115 demandes pour les Yvelines). Cette augmentation peut être expliquée par la mise en œuvre de l'utilisation de Pegase par le département et la possibilité pour les coordonnateurs de ne faire qu'une demande à la fois.

#### DEMANDE D'ADMISSIONS par département

	TOTAL	59	75	78	91	92	93	94	95	2
<b>Nombre de demande</b>	<b>237</b>	1	6	212	2	10	2	2	1	1
Accord	69	1		68						
Refus	167		6	144	2	10	2	2	1	1
<b>Admissions effectives</b>	<b>61</b>	<b>1</b>		<b>60</b>						

Le SAU 78 n'accueillant que des enfants issus du département des Yvelines, Toutes les demandes provenant d'autres départements sont refusées, hormis une situation de mise à l'abri en urgence concernant une jeune issue du département 59.

### Les motifs d'arrêt de la procédure par l'ASE

	78
Absence de retour par le prescripteur	2
Admise autre établissement ou famille	2
Fugue	1
Refus de la jeune/parents	1
Nouvelle orientation décidée le juge et/ou ASE	2
<b>Total général</b>	<b>8</b>

### Les motifs de refus par l'établissement

	78
Accueil non opportun ou non adapté	1
Cas covid	2
Dynamique famille/groupe incompatible	1
Pegase hors horaires bureau	1
Plus de place disponible dans l'immédiat	139
<b>Total général</b>	<b>144</b>

## Admissions et orientations

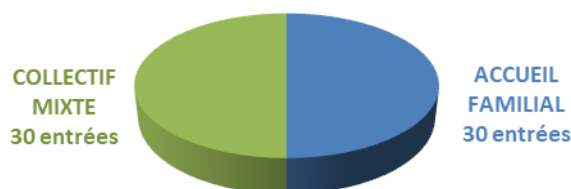
### ■ Nombre d'accueils réalisés

Année	Hors Yvelines	Yvelines
2020		51
2021	1	60

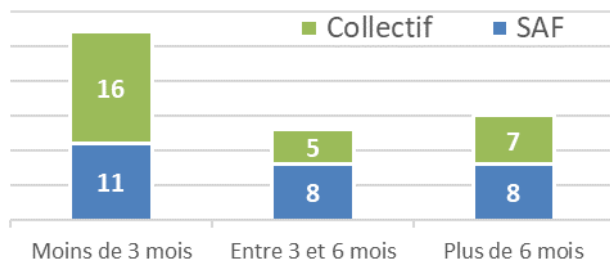
### ■ Nombre de sorties

Année	Hors Yvelines	Yvelines
2020		54
2021	1	55

Cette année, **60 jeunes** des Yvelines ont été accueillis dans les différents services du SAU78. Une jeune issue d'un autre département a été accueillie pour un très court séjour.



### ■ Nombre de jeunes en fonction de la durée d'accueil



### ■ Temps moyen d'accueil jeunes

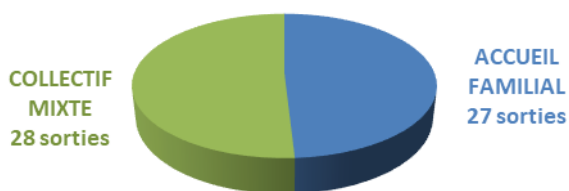
Accueil familial	4 mois et 14 jours
Collectif mixte	3 mois et 16 jours
<b>SAU78</b>	<b>3 mois et 30 jours</b>

Ces chiffres témoignent des effets du travail réalisé par l'équipe du SAU78 afin de répondre à ses missions d'observation et d'orientation dans un temps limité à 3 mois exceptionnellement renouvelable une fois. Les deux équipes ont apporté de profondes modifications dans leurs modalités d'accueil et d'accompagnement permettant ainsi au service de répondre strictement à sa mission d'urgence.

Le service d'accueil familial Urgence a largement diversifié les accueils répondant aux besoins des services du département et plus spécifiquement concernant les demandes concernant parfois de grandes fratries et également de tous petits voire de nourrissons. Le service hébergement a également eu à se réinventer, non sans difficulté, de nouveaux repères d'accueil et d'accompagnement pour s'adapter au mieux au choix de mixité initié en fin d'année 2020.

## ■ Les sorties

**55 jeunes** ont quitté le SAU78 dans l'année 2021.



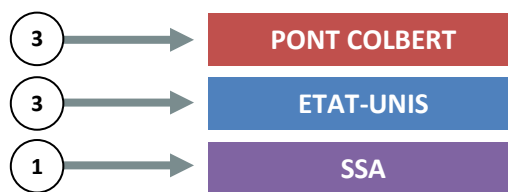
## ■ Age moyen à la sortie

Accueil familial	8,8 ans
Collectif mixte	15,6 ans
<b>SAU78</b>	<b>12,3 ans</b>

## ■ Les orientations en sortie du SAU78

	Accueil familial	Collectif Mixte	TOTAL SAU78
Etablissement PE 78	51,9 %	39,3 %	<b>45,5 %</b>
Etablissement PE hors 78	18,5 %	10,7 %	<b>14,5 %</b>
Orientation vers l'OUSTAL		25,0 %	<b>12,7 %</b>
Fin d'accueil (fugue)	3,7 %	7,1 %	<b>5,5 %</b>
Droit commun	7,4 %		<b>3,6 %</b>
Retour en famille	18,5 %	17,9 %	<b>18,2 %</b>

En 2021, 7 jeunes (soit 25% des orientations du Collectif mixte) ont été admis au foyer l'Oustal.

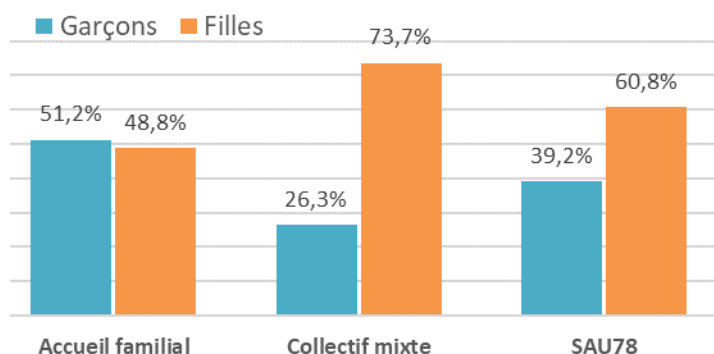


*Le rapprochement des établissements Oustal et SAU78 tend à favoriser les parcours internes tant dans le cadre des orientations pérennes que dans le cadre d'accueils à court terme permettant au SAU par exemple de penser et d'organiser l'orientation d'une jeune en étant un peu à distance de ses agirs au quotidien.*

## Profil des jeunes accueillis

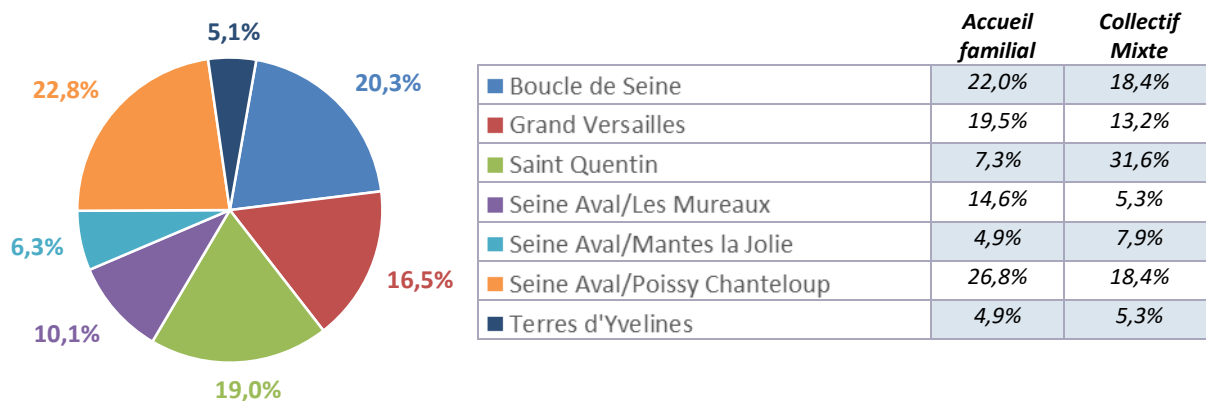
### ■ Age moyen à l'entrée

Accueil familial	8,1 ans
Collectif mixte	15,3 ans
<b>SAU78</b>	<b>11,6 ans</b>



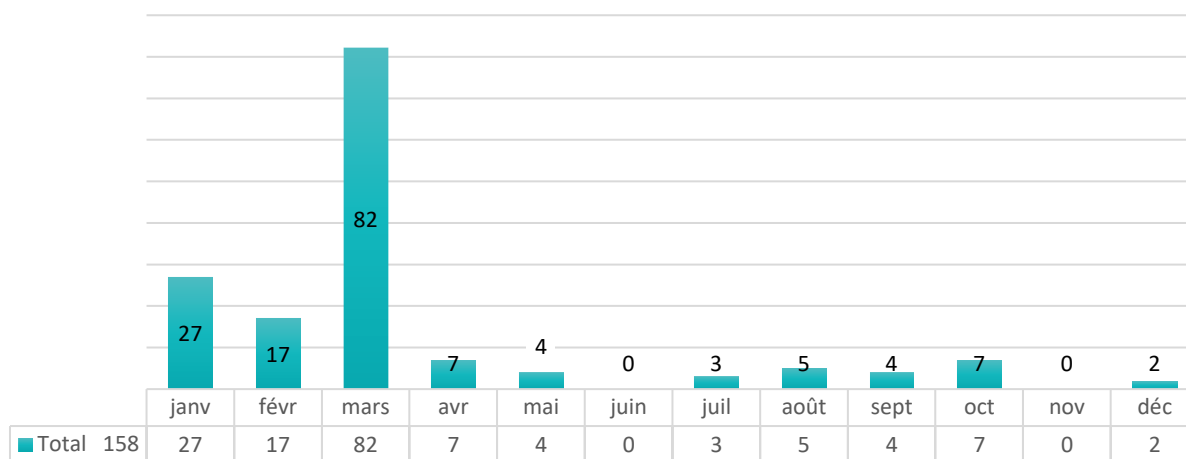
*L'aménagement des locaux dans le collectif impose la tendance identifiée d'un plus grand nombre d'accueils d'adolescentes, l'aile destinée à l'hébergement des filles étant plus étendue.*

## Accueils réalisés par PEJ (Pôle Enfance Jeunesse)



## Déclarations de fugues enregistrées mensuellement

Pour l'année 2021, on enregistre un total de 158 jours de fugue pour le Collectif mixte.



Nous notons une baisse très conséquente des fugues ; en effet 768 étaient comptabilisées en 2020. Nous pouvons faire l'hypothèse que l'installation du SAU dans l'enceinte de nos locaux rue Jacques Boyceau crée une enveloppe beaucoup plus contenante pour des jeunes dont l'accueil constitue une toute nouvelle entrée dans le dispositif de la protection de l'enfance. Un travail a été mené tout au long de l'année, et se poursuit encore aujourd'hui diffusant les points de contenance à tous les niveaux du projet du service.

## TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE

Nous avons déjà été éprouvés/affectés par la crise sanitaire en 2020 avec la mise en place du confinement entre mars et mai de cette année-là. Contrairement à ce que nous avons espéré, l'année 2021 ne fut pas de tout repos non plus pour nos structures, la gestion de la pandémie demeurant assez centrale/prioritaire et impactant ainsi nos activités au quotidien, jusqu'à la toute fin d'année avec l'apparition du variant Omicron.

Pendant cette période, nous avons distribué près de 5 000 masques au sein de nos établissements, ce qui atteste de la présence quotidienne du Covid-19 dans notre environnement professionnel et de la vigilance dont nous avons dû faire preuve pour préserver la sécurité et la santé de chacun.

Malgré l'implication de toutes et tous et la volonté d'assurer la continuité des prises en charge des jeunes qui nous sont confiés, je voudrais souligner que cette crise sanitaire est venue perturber fortement notre travail nous contraignant parfois à mettre en arrière-plan nos objectifs principaux habituels.

De ma place d'infirmière référente Covid-19, j'ai dû progressivement accepter que la gestion de la crise sanitaire au sein de nos structures devienne une priorité et me conduisant à effectuer souvent de nombreuses tâches très administratives. En effet, tout au long de l'année, il a fallu réactualiser sans cesse les protocoles, en application de dispositions dont les logiques nous échappaient parfois ; il a fallu également rédiger des notes sanitaires pour informer notre personnel régulièrement et actualiser en permanence l'affichage. Il fallait par exemple renseigner le portail numérique de l'ARS pour signaler chaque cas positif d'autant que ce portail était relativement peu adapté à l'organisation et à l'activité d'une MECS. C'est ainsi que la gestion des stocks de masque, de gels hydro-alcooliques et de produits désinfectants s'est inscrite dans mon travail au quotidien. Sur un plan plus médical, nous avons eu à réviser l'organisation des structures d'hébergement lorsqu'un cas positif était déclaré ; organiser l'isolement d'une, de deux voire trois jeunes, parallèlement à la gestion et l'accompagnement de tous les autres pour la réalisation des tests antigéniques ou PCR. Cette gestion devait s'effectuer souvent avec un étayage très réduit des équipes de professionnels, elles-mêmes très touchées par les contaminations. Dans le même temps, il fallait tenir informés les services de protection de l'enfance, les parents, les écoles, la sécurité sociale, les employeurs...

Nous avons dû aussi organiser la vaccination contre le Covid-19 en faisant face à certaines résistances, en nous confrontant aux mises à jour des protocoles régulières du pass sanitaire puis à sa transformation en pass vaccinal. Il me revenait en particulier d'informer continuellement les équipes éducatives et les jeunes sur les modifications qui se présentaient et de rappeler chaque jour les mesures sanitaires comme le lavage des mains, la distanciation sociale, l'aération des pièces de vie... En effet, mes collègues, dont le lieu de travail se situe sur les lieux d'hébergement se laissaient naturellement prendre dans des modalités de vie quotidienne avec les jeunes avec une proximité spontanée les exposant de fait aux contaminations surtout durant la vague Omicron.

Je tiens ici à souligner les positionnements exemplaires de la plupart des adolescentes et adolescents face aux obligations d'isolement et de tests quasi-journaliers parfois. Il est en effet difficile de se représenter l'impact sur des lieux de vie regroupant entre huit à dix jeunes du fait de devoir pour chaque cas positif, réaliser des tests pour le reste du groupe. Sur la période de fin d'année par exemple, de nombreux jeunes ont dû se faire tester tous les jours, sans oublier les professionnels qui composent nos équipes qui étaient soumis aux mêmes obligations de test.

Toute cette gestion m'a conduite malheureusement à ajourner parfois certains rendez-vous ou examens médicaux. La crise sanitaire est venue morceler ma tâche primaire qui consiste à coordonner et assurer le suivi médical des jeunes que nous accueillons.

Malgré tout, j'ai pu continuer à m'appuyer sur mes partenaires comme les laboratoires, les pharmacies, certains médecins et surtout sur les équipes éducatives et la direction de notre établissement pour poursuivre mon travail. Nous avons donc pu tant bien que mal maintenir les accompagnements et assurer les suivis.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée de pouvoir témoigner dans cette tribune que constitue le rapport d'activité pour revenir sur l'inspection qui a eu lieu au sein de notre établissement en juin dernier. La crise sanitaire a mené l'ensemble du personnel à revoir la plupart de ses priorités : certains ont dû parfois se décaler de leur poste pour pouvoir maintenir à flot l'encadrement du public que nous accueillons, amenant parfois à cumuler les heures supplémentaires pour pallier le manque de personnel et à déployer ainsi une énergie conséquente. Pour ma part, j'ai vécu d'une façon assez brutale cette inspection qui est venue réinterroger mes pratiques alors même que je tentais de mettre tout en œuvre pour continuer à accomplir correctement mon travail malgré le débordement que je subissais à cause de cette pandémie. J'ai dû justifier de certains « manquements » quant à l'organisation de mes dossiers médicaux ou encore de l'aménagement du plan de travail de mon bureau, ce qui m'a semblé alors complètement dérisoire compte-tenu du travail supplémentaire que me donnait la gestion du Covid-19 depuis deux ans. Cet examen a été particulièrement culpabilisant en venant mettre en lumière le décalage entre notre réalité de terrain, notre travail avec les jeunes, et la vision de personnes qui venaient, pour certaines, pour la première fois dans notre établissement sans avoir pu appréhender au préalable le quotidien de nos pratiques dans un tel établissement d'accueil de jeunes en très grande vulnérabilité. La première restitution qui nous est parvenue quant à cette inspection s'est révélée encore plus violente pour moi quand j'ai vu qu'il suffisait de cocher quelques cases d'un questionnaire pour évaluer, en fait « noter » notre travail. Je ne mets pas du tout en question le fait que nos pratiques soient réinterrogées régulièrement dans le but de les améliorer en permanence mais j'aurais particulièrement apprécié de pouvoir avoir un échange de vive voix plutôt que de recevoir les conclusions du rapport sur papier sans faire l'objet d'interactions orales avec nous, professionnels qui continuons à assurer notre travail sur le terrain.

Jessica Hainaut  
Infirmière coordinatrice Oustal/SAU78

La crise sanitaire a bouleversé le fonctionnement de l'Espace Ressources qui a dû réadapter son accompagnement.

En effet, ce service a pour objectif de sensibiliser les jeunes accueillis vers le monde extérieur en privilégiant les activités sportives et culturelles en lien avec nos partenaires. Les restrictions sanitaires ont suspendu toutes les activités extérieures que nous avons dû réadapter dans nos espaces en faisant une plus grande place au numérique.

Par ailleurs, pendant plusieurs de l'année, l'Espace Ressources a modifié ses modalités d'intervention ; l'équipe pédagogique s'est rendue très mobile pour aller vers les jeunes dans leurs lieux d'hébergement. En effet, c'est ainsi que nous nous sommes ajustés aux dispositions sanitaires interdisant le regroupement des jeunes de diverses unités sur un même espace. Par ailleurs, le manque de personnel, dû aux nombreux cas de Covid-19, surtout dans le dernier trimestre de l'année, auquel se sont ajoutées les difficultés de recrutement (dont nous souffrons encore actuellement), nous ont amenés à mobiliser l'équipe pédagogique pour pallier aux absences de leurs collègues et garantir la prise en charge des jeunes accueillis. Les éducateurs scolaires sont ainsi intervenus sur les deux établissements : SAU78 et Oustal, en y apportant une dimension pédagogique auprès des jeunes qui suivaient leur scolarité en distanciel, et en poursuivant l'accompagnement de ceux qui étaient inscrits à l'Espace Ressources.

La culture de transversalité de l'Espace Ressources renforce la mixité du public que nous accueillons sur notre accueil de jour. En effet, l'ensemble des jeunes de l'Oustal et du SAU78 fréquentent cet espace, et plus spécifiquement ceux qui arrivent en urgence et qui sont en attente d'orientation. L'ER n'a de cesse d'adapter son accompagnement selon les accueils qui se font sur les structures d'hébergement. Ainsi, l'équipe pédagogique a accompagné plusieurs enfants de moins de 14ans venant du collectif mixte et du Service d'Accueil familial de notre service d'urgence.

Depuis la rentrée de septembre 2021, l'effectif des jeunes fréquentant l'Espace Ressources est de 12 jeunes par jour. Ce chiffre s'explique par l'accueil important des jeunes du SAU78 qui ne peuvent poursuivre ou s'inscrire dans une scolarité sans que leur orientation ne soit définie.

Nadia Kraiem  
Cheffe de service pédagogique



L'accompagnement des jeunes filles de l'Oustal pour cette année 2021 me paraît s'inscrire dans la continuité d'un contexte de transition sanitaire, sociétale mais également de remise en question du système de pensée d'autre et soi.

Nous étions déjà dans l'observation d'un changement significatif des demandes d'accueil avec une complexité évidente des situations des jeunes filles et la nécessité d'une collaboration étroite mais s'avérant fragile avec d'autres services. Le soin, toujours envisagé comme important à prendre en considération semble être devenu central, voire prioritaire. Un ensemble de fragilités est identifié, avec des pathologies psychologiques et parfois la nécessité même de dossier MDPH. Les projets d'une majorité de jeunes, afin d'éviter de l'indiquer pour toutes, sont devenus des réflexions où il n'est plus envisageable de les penser sans un partenariat construit avec les différents services (hospitalier, ambulatoires comme les CMP, CIO spécialisé, psychologues libéraux pour les suivis psychologiques) tous indispensables mais également avec des fonctionnements et perceptions propres de leurs missions et engagements auprès du public. Le tissage d'un partenariat essentiel s'avère particulièrement fragilisé par d'une part, les contextes traversés et par un système soumis à une multitudes de sollicitations.

Nous observons que les demandes concernent des jeunes avec des fonctionnements psychologiques instables qui nécessitent parfois des évaluations, des emplois de temps spécifiques et des prises en charges pluriprofessionnelles dont la coordination reste encore à approfondir. Les sensibilités personnelles se regroupent dans un collectif qui appelle une vigilance de tous les instants. Les débordements individuels et collectifs semblent renforcés ; bien évidemment les incertitudes du contexte global ont sûrement contribué à la difficulté de se poser et prendre le temps pour penser les situations. L'urgence de trouver une solution immédiate pour répondre à l'agir des jeunes, la violence manifestée par les personnes (jeunes, familles mais parfois professionnels) témoigne à mon sens de la mise en mouvement d'un mécanisme de défense, permettant à chacun ou à certains de se retrouver ou pour d'autres encore de trouver un objectif pour faire face à l'autre mais aussi à soi-même.

Cette évolution interroge l'accueil du sujet fragile ; l'accueillir au bon niveau et composer avec d'autres afin de préserver la place de la réflexion et ne pas sombrer dans une réponse en miroir à certains mouvements dysfonctionnels.

Zornita Tancheva  
Psychologue Unités de vie Etats-Unis, Pont Colbert, SSA

Au cours de l'année 2021, un certain nombre de jeunes femmes accueillies a été en proie à une forme de dépressivité liée à leurs problématiques personnelles, mais probablement aussi en écho à la crise sanitaire que nous traversons. Elles se sont trouvées prises dans un enfermement mortifère du fait de la réactivation d'angoisses archaïques (mort, abandon, séparation) avec son corolaire de mécanismes de défense (clivages, projections, identifications projectives) pour y faire face.

Nous avons ainsi observé un décrochage généralisé avec d'importantes difficultés à la fois d'accès et de maintien dans l'emploi, du décrochage scolaire ou encore des abandons de formation.

Si les parcours non linéaires sont assez fréquents chez les jeunes que nous accompagnons, ce qui semblait assez significatif est qu'elles semblaient s'installer dans une incapacité à s'engager durablement dans une dynamique de projet, oscillant entre périodes de mobilisation intense et repli massif.

Dans un contexte de crises (sanitaire, économique), de perte de repères et d'insécurité généralisée, l'accès à la majorité s'est avéré particulièrement anxiogène pour des jeunes, déjà fragiles sur le plan narcissique.

L'équipe a dû traiter avec cette dépressivité en veillant à les maintenir dans une dynamique sans se laisser happer par le vide intérieur et l'absence de désir des jeunes. Parallèlement il s'est agi de maintenir la continuité des accompagnements en identifiant les stratégies d'évitement des rendez-vous, les attaques du lien que les jeunes mettent en œuvre pour lutter contre tout risque d'attachement et de dépendance à l'autre.

Nous avons aussi observé une recrudescence de conduites à risques de type ordalique (consommation d'alcool et de toxiques), conduites qui nous ont mis à l'épreuve dans notre capacité de contenance et notre permanence.

La question du soin psychique s'est posée avec acuité nous amenant à solliciter les services d'urgence psychiatrique, à œuvrer pour la mise en place d'hospitalisations nécessitant un important travail de liaison et d'articulation avec le secteur de psychiatrie et/ou d'addictologie (unité d'hospitalisation et suivi ambulatoire), secteur lui-même en crise.

Convoquée dans sa fonction intermédiaire et articulaire à l'interface entre l'éducatif et le soin, le social et le sanitaire, c'est la psychologue qui a été la plus à même de prendre en charge ce travail de liaison. En lien avec l'équipe éducative, elle a participé à des réunions de synthèse, a initié le travail de réseau et de partenariat autour du soin psychique afin de partager nos évaluations, d'échanger sur les indications thérapeutiques, les modalités d'accompagnement, le soutien à l'observance du traitement ou encore l'adhésion aux soins.

La priorité étant l'accès à des prises en charge les plus adaptées possibles aux problématiques de nos jeunes, souvent ambivalentes à l'égard du soin psychique et ayant parfois recours à une forme d'automédication par la consommation de psychotropes et/ou de toxiques.

La psychologue a été aussi mobilisée par le travail de soutien aux équipes éducatives exposées au quotidien aux mouvements pulsionnels des jeunes, à leurs mises en acte et mises en danger.

Trouver le juste équilibre entre accompagnement et soutien à la demande de soin en évitant l'écueil de la suggestion ou de la contrainte, tant que la situation le permet, a été au cœur de nos préoccupations une partie de l'année 2021. Avec le concours de l'ensemble de l'équipe, des demandes de soin fragiles, ambivalentes ont fini par se concrétiser dans des prises en charge effectives.

L'année 2021 a aussi été marquée par des départs de jeunes de 20 à 21 ans, arrivant en fin de parcours protection jeune majeure. Plus qu'à l'accoutumée, il s'est avéré difficile de penser ces départs au vu des perspectives de sortie plus limitées dans l'après-coup du temps suspendu du premier confinement et de la période de décrochage qui a suivi.

Diminga Gomis  
Psychologue SAVVA - SSA